

**L'INTERFÉRENCE LINGUISTIQUE DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE
DANS L'APPRENTISSAGE DE LA GRAMMAIRE ANGLAISE À
L'UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR**

Jean Christophe FAYE

Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

jeanbbchrist@gmail.com

Résumé : Le présent travail est consacré à l'étude de l'interférence linguistique de la grammaire française dans l'apprentissage de la grammaire anglaise à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. La grammaire française interfère souvent dans l'apprentissage de la grammaire anglaise. Cette interférence se fait remarquer au niveau des syntagmes nominal et verbal. Ainsi, dans ce présent travail nous nous efforcerons de relater cette interférence et les problèmes qui y sont liés dans ces deux syntagmes et les analyser au niveau grammatical. Quant au syntagme nominal, l'essentiel de l'étude sera axé sur le nom et à ses déterminants. Pour le syntagme verbal, les temps tels que le présent, le passé composé, l'imparfait et le futur seront en mise dans cet article. Qui plus est, quelques conséquences de cette interférence du français dans l'apprentissage de l'anglais seront étudiées.

Mots clés : Apprentissage, interférence, langue, grammaire, syntagme

Introduction

Le Sénégal est un pays de l'Afrique de l'Ouest dans lequel plusieurs langues sont parlées et sont en contact. Parmi ces langues, il y a les langues nationales comme le seereer, le wolof, le pular, le joola etc. A côté de ces langues, il y a des langues étrangères comme le français, qui est la langue officielle du pays et l'anglais qui a commencé à y être promu. Cependant, ces langues sont toujours en contact, notamment dans les écoles et les universités ; ce qui cause une interférence linguistique. L'interférence linguistique est définie comme l'application de caractéristiques linguistiques d'une langue à une autre. C'est un phénomène naturel surtout dans l'enseignement et l'apprentissage d'une autre langue.

Ainsi, dans cette présente recherche, l'accent est mis sur la langue anglaise, qui est considérée comme la première langue dans le monde. C'est une langue qui appartient à la famille des langues indo-européennes et qui est utile à l'éducation dans presque tous les pays, à l'emploi et à d'autres fins. Ainsi, l'apprentissage de sa grammaire a suscité de nombreux débats dans le monde universitaire sénégalais où le français,

considéré comme langue officielle du Sénégal, est la langue d'enseignement dans presque toutes les facultés de l'université. Mais quelle interférence grammaticale y a-t-il eu entre le français et l'anglais ? Est-ce qu'il y a une équivalence des syntagmes verbal et nominal entre le français et l'anglais ? Quelles conséquences linguistiques cette interférence peut-elle avoir dans l'apprentissage de cette grammaire anglaise à l'université ? Pour répondre à ces questions et avoir des échantillons, nous nous efforcerons d'exploiter les écrits des étudiants en anglais, trouvés dans les bibliothèques, les centres de recherches et autres lieux. Des entretiens seront également organisés avec des étudiants du département d'anglais. En outre, d'autres rencontres seront prévues pour les étudiants qui apprennent l'anglais et ne sont pas du département d'anglais.

Ce faisant, cette étude a été menée afin d'apporter des éclaircissements sur l'interférence grammaticale de cette langue (le français) dans l'apprentissage de l'anglais à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Autrement dit, cet article vise à ressortir les structures formelles de la grammaire et plus particulièrement de cette interférence du français dans l'apprentissage de l'anglais. Qui plus est, à travers ce travail, nous voudrions apporter des éclaircissements sur tous les problèmes, incompréhensions linguistiques et confusions faites par les étudiants et certaines personnes dans l'apprentissage de l'anglais. Cet article aidera également à comprendre le statut de ces langues et à ressortir les similitudes et les différences qui existent entre ces deux langues. Ainsi, comme nous l'avons dit, la présente étude sera axée sur le syntagme nominal et le syntagme verbal.

1. Le cadre théorique

Le cadre théorique sur lequel s'appuiera cette étude est la théorie du fonctionnalisme. Dans le domaine linguistique, il existe plusieurs écoles (dont l'Ecole de Prague) qui ont proposé de nombreuses définitions au fonctionnalisme. Ainsi, le fonctionnalisme peut être défini comme une théorie qui peut renvoyer à l'une des diverses approches de l'étude des descriptions grammaticales et des processus qui prennent en considération les objectifs auxquels la langue se fixe et les contextes dans lesquels elle se produit.

Selon Christopher S. Butler (1984 : 29), Bates & Mac Whinney (1982 : 178) il y a au moins quatre niveaux du fonctionnalisme, allant d'une vision historique relativement conservatrice à quelques propositions radicales sur la nature de la connaissance grammaticale de l'adulte. Chaque niveau nécessite des types de preuves qualitativement différents, bien que les niveaux les plus forts présupposent les plus

conservateurs à la fois logiquement et empiriquement. Les quatre positions respectives impliquent (1) des revendications sur des corrélations diachroniques ou historiques entre forme et fonction, (2) des corrélations synchroniques ou continues entre forme et fonction dans le traitement en temps réel, (3) l'utilisation de ces corrélations forme-fonction dans l'acquisition du langage par les enfants, et enfin (4) une approche fonctionnaliste de la grammaire ou du système de représentation qui médiatise la relation entre forme et fonction.

Butler continue d'affirmer qu'une approche fonctionnaliste, cependant, doit se préoccuper au centre de la relation entre les modèles linguistiques et les contextes d'utilisation. Certains fonctionnalistes sont prêts à reconnaître qu'il existe une distinction entre la connaissance des règles et des régularités, d'une part, et l'usage qui est fait de cette connaissance, d'autre part. Mais même pour de tels linguistes, la connaissance linguistique impliquée va bien au-delà de la connaissance des règles syntaxiques, sémantiques, morphologiques et phonologiques, pour inclure la connaissance de la façon dont ces règles peuvent être utilisées de manière appropriée dans des types de contextes particuliers.

Ainsi, comme on le dit souvent, le point de départ des fonctionnalistes est d'affirmer que la langue est d'abord et avant tout un instrument de communication entre les êtres humains, et que ce fait est central pour expliquer pourquoi les langues sont ce qu'elles sont. Cette orientation correspond certainement au point de vue du profane sur ce qu'est la langue.

2. Cadre méthodologique

Pour collecter des informations afin de rédiger cet article et répondre à toutes les questions sur cette interférence grammaticale, de nombreuses recherches ont été effectuées dans certaines bibliothèques, livres, sources et dans l'internet. En tant qu'étude linguistique, cette partie du travail vise à indiquer les voies que nous avons entreprises pour rédiger ce travail de recherche. Cependant, pour faire un bon travail et le terminer au bon moment, des recherches ont été menées. Pour la documentation littéraire nous avons :

- ✓ Li des livres et des thèses rédigées en anglais ;
- ✓ Fait des recherches sur l'internet pour avoir des définitions et des explications de certains concepts ;
- ✓ Organisé des entretiens avec des enseignants et des étudiants du département d'anglais. Par ailleurs, d'autres rencontres ont été organisées avec des étudiants qui apprennent l'anglais et ne sont pas du département d'anglais ;

Pour la collecte des données, nous avons rencontré des locuteurs natifs pour l'enregistrement. Nous nous sommes rendus dans certaines bibliothèques comme la bibliothèque universitaire, la bibliothèque du Département d'anglais, la bibliothèque du CLAD (Centre de Linguistique Appliquée de Dakar) c'est-à-dire. Nous sommes allés aussi au WARC (West African Research Center), à l'IFAN (Institut fondamental d'Afrique Noire), au SIL (Société Internationale de Linguistique).

Ces recherches nous ont permis d'avoir beaucoup d'informations et d'élaborer notre corpus. Après l'élaboration du corpus, nous sommes passés à l'analyse des données et nous avons abouti aux résultats suivants.

3. Analyse syntaxique des résultats et discussions

Cette partie du travail est consacrée à la présentation des résultats auxquels nous avons abouti. Ainsi, nous allons d'abord aborder cette interférence grammaticale au niveau du syntagme nominal. Ce faisant, l'accent sera mis sur le nom et ses déterminants.

3.1. Le syntagme nominal

Le syntagme nominal est un constituant de la phrase dont les unités s'ordonnent autour du nom. Le nom est l'élément central du groupe nominal. Il est normalement précédé d'un déterminant et peut être accompagné d'expansions. Le nom (en français) a certaines caractéristiques morphologiques: il possède un genre qui lui est propre et peut varier en nombre. Ainsi, selon Roberte Tomassone (2002 : 254), on distingue parmi les noms deux sous-classes: les noms propres et les noms communs. Les noms propres désignent des individus, des objets ou des êtres uniques; les noms communs désignent des classes d'objets identiques. Les noms propres se distinguent des noms

communs graphiquement parce qu'ils commencent par une lettre majuscule. Certains d'entre eux, s'ils désignent un être humain, ne sont pas précédés d'un déterminant. Les noms propres prennent l'article (défini) quand ce sont des noms géographiques: pays, montagnes, mers, cours d'eau, îles, etc. Ex: *Le Sénégal, l'Afrique du Sud, l'Île de Gorée*, etc.

Cependant, cela provoque souvent une interférence dans l'apprentissage de l'anglais car certains étudiants ou apprenants de la langue anglaise emploient l'article défini à chaque fois qu'une telle situation se présente. Or, en anglais, généralement ces noms propres ne prennent pas l'article défini. On dit « *Senegal* » au lieu de « *The Senegal* », « *South Africa* » au lieu de « *The South Africa* » ; « *Goree Island* » au lieu de « *The Goree Island* », etc.

Il y a également une interférence dans l'apprentissage des noms communs et plus précisément dans la formation du pluriel de ces noms dits dénombrables. La majorité de ces noms varient en nombre; le singulier est considéré comme la forme non marquée et le pluriel comme la forme marquée. Ainsi, en français le pluriel est marqué (sauf pour les noms terminés par **-s**, **-x**, **-z**) par l'ajout de la lettre **-s** (ex : *enfant* → *enfants*) ou de la lettre **-x** (*caillou* → *cailloux*) ou par la modification de la lettre finale. En anglais, il y a deux types de pluriel: le pluriel régulier et le pluriel irrégulier. Quant à la formation du pluriel régulier, en anglais, on ajoute **-s** (ex: *father*→ *fathers*) ou **-es** (*church*→ *churches*) ou **-ies** (*baby*→ *babies*). Tout dépend de la dernière lettre (parfois de la dernière et de l'avant dernière lettre) du nom. Pour le pluriel irrégulier, sa formation dépend de l'origine du nom, car pour la plupart du temps, c'est un nom emprunté d'une autre langue.

Quant aux noms communs dits indénombrables, l'interférence se trouve dans les noms au singulier car en français ces noms s'emploient souvent avec l'article. C'est l'exemple des noms qui désignent une substance homogène (l'eau, le café, etc.), de ceux qui désignent un caractère abstrait (la jalousie, l'intelligence, etc.). En anglais, ces noms qui désignent une substance homogène ou un caractère abstrait ne s'emploient pas avec l'article plus précisément quand ils expriment une généralité. Ex: *Water boils at*

100° C et non ~~The~~ *water boils at 100° C*; *Knowledge is good* et non ~~The~~ *knowledge is good*. Ainsi, un nom peut être dénombrable en français alors qu'en anglais son correspondant peut devenir indénombrable. C'est le cas des noms comme *conseil, dégât, preuve, savon*, etc. En français ces noms sont dénombrables alors qu'en anglais leurs équivalents sont indénombrables.

A côté de cette interférence nominale, il y a celle liée à la détermination. Cette interférence fait partie des plus remarquables de la grammaire. En ce qui concerne les articles, nous avons remarqué qu'ils ne s'emploient pas de la même manière dans les deux langues. Pour exprimer une généralité, le français emploie souvent l'article défini alors qu'en anglais on emploie l'article zéro. Autrement dit, on n'emploie pas de déterminant en anglais pour exprimer une généralité. Nous avons également constaté qu'en français les noms propres qui sont des noms géographiques: pays, montagnes, mers, cours d'eau, îles, etc. s'emploient généralement avec l'article (défini) alors qu'en anglais ces noms ne s'emploient pas avec l'article.

Le français emploie aussi l'article pour les noms qui désignent des substances homogènes et l'abstrait. L'anglais n'emploie pas l'article avec ce genre de noms (qui sont toujours des noms indénombrables). Qui plus est, l'anglais ne fait pas de distinction de genre (masculin/féminin) quant à l'emploi de l'article. L'anglais emploie l'article défini *The* pour traduire *le* (masculin), *la* (féminin), *l'*(neutre), *les* (pluriel) et *a/an* pour traduire l'article indéfini *un* (masculin) et *une* (féminin). Ce même constat est fait avec l'emploi des démonstratifs. Le français emploie *ce, cet* pour le masculin, *cette* pour le féminin alors que l'anglais fait recours à *this* et *that* pour le masculin et le féminin. La différence entre ces deux démonstratifs (*this* et *that*) se trouve au niveau de la distanciation dans l'espace et dans le temps par rapport à l'énonciateur et au moment de l'énonciation. Cette différence peut dépendre aussi du point de vue du sujet énonciateur.

Quant aux quantifieurs, nous avons noté que le français et l'anglais emploient différemment ces déterminants. L'anglais fait la différence entre les quantifieurs *many* et *much* qui expriment une grande quantité. *Many* s'emploie avec les noms

dénombrables au pluriel et *much* avec les noms indénombrables au singulier. Cette différence ne se reflète pas carrément en français. Pour exprimer une grande quantité, le français emploie souvent le quantifieur *beaucoup* pour les noms dénombrables et indénombrables. Ce qui pousse beaucoup d'étudiants ou d'apprenants de la langue anglaise à faire un mauvais emploi de ces quantifieurs, car certains croient que, comme en français, il n'y a pas de différence entre *many* et *much*. Nous avons remarqué aussi qu'en anglais, il y a une différence entre les quantifieurs *each* et *every* alors que le français fait juste recours à *chaque*.

Pour les déterminants possessifs, les recherches que nous avons menées montrent qu'il y a une interférence du français dans l'apprentissage de l'anglais. Le français fait la différence entre les possessifs *mon* (masculin), *ma* (féminin) et *mes* (pluriel) alors que l'anglais emploie *my* pour exprimer l'idée de possession de la première personne du singulier; que le nom soit masculin, féminin ou pluriel.

Mais le cas le plus frappant se trouve au niveau des possessifs de la troisième personne du singulier. En français il y a *son* (masculin), *sa* (féminin) et *ses* (pluriel) et leur emploi dépend du nom déterminé. En anglais, l'emploi de *his*, *her* et *its* ne dépend pas du nom déterminé (possédé) mais du possesseur. Autrement dit, si le possesseur est un homme l'anglais emploie *his* quel que soit le genre du nom; s'il est une femme l'anglais emploie *her* et si c'est un animal ou une chose ou neutre on emploie *its*. Cependant, l'anglais peut personnifier la chose ou l'animal en employant *his/her* à la place de *its*.

En somme toute, nous pouvons dire que la grammaire française et plus précisément le syntagme nominal interfère dans l'apprentissage de la grammaire anglaise. En français, la plupart des noms employés pour exprimer une généralité s'emploient avec l'article alors qu'en anglais ce genre de noms ne s'emploie jamais avec l'article (défini ou indéfini). En outre, le français emploie l'article avec les noms qui désignent une substance homogène ou un caractère abstrait. Ce qui n'est pas le cas en anglais. Quant à l'apprentissage des déterminants en anglais, nous avons pu noter qu'il y a une interférence du français. L'anglais ne fait souvent pas de distinction de genre et de nombre avec les déterminants tels que les articles et les adjectifs possessifs.

Ce faisant, pour les quantifieurs en français nous avons remarqué qu'il n'y a pas une distinction majeure entre les quantifieurs employés avec des noms dénombrables et ceux employés avec des noms indénombrables qui désignent une grande ou petite quantité. On peut employer les mêmes opérateurs aussi bien avec les noms dénombrables qu'avec ceux indénombrables. Ce qui n'est pas du tout possible en anglais. Pour exprimer une grande ou une petite quantité, l'anglais fait recours à des opérateurs spécifiques et précis. L'emploi du quantifieur dépend toujours du nom déterminé. Cependant, contrairement aux quantifieurs, le choix de l'adjectif possessif en anglais ne dépend pas du nom déterminé mais du possesseur. Le syntagme nominal français interfère toujours dans l'apprentissage du syntagme nominal en anglais. Mais qu'en est-il du syntagme verbal ?

3.2. *Le syntagme verbal*

Le syntagme verbal est le second constituant obligatoire de la phrase de base. C'est le verbe qui en est l'élément fondamental, la tête. Sous une forme simple, le groupe verbal peut être réduit au verbe seul. Mais parfois le verbe est suivi d'éléments qui ne peuvent être ni effacés ni déplacés librement dans la phrase. Ces éléments peuvent être de diverses natures.

Ainsi, nous avons noté qu'il y a une interférence du groupe verbal et plus particulièrement des temps français dans l'apprentissage des temps en anglais. Cependant, l'essentiel de cette partie sera axé à quelques temps à savoir le présent, le passé composé, l'imparfait et le futur.

3.2-1 *Le présent*

En français, le présent est le temps de l'énonciation ; le temps par lequel le locuteur indique que ce qu'il dit existe, est vrai au moment où il le dit. C'est le temps du commentaire, où l'on dit ce qui est en train de se passer. Le présent est également le temps verbal qui indique que le procès coïncide avec le moment de l'énonciation ou englobe ce moment, en débordant plus ou moins dans le passé. C'est à cause du statut de ce présent qu'il y a une interférence dans l'apprentissage du présent en anglais. Beaucoup d'étudiants traduisent le présent français par le « *simple present* » en

anglais. Ce qui n'est toujours pas le cas. En anglais, il y a trois présents: le « *simple present* » ; le « *present continuous* » et le « *present perfect* (simple ou continuous)».

La traduction du présent français par un de ces temps dépend du contexte dans lequel l'énoncé a été produit. L'anglais emploie le « *simple present* » quand il s'agit des vérités générales ou scientifiques. L'anglais emploie également ce temps pour exprimer l'habitude au présent ou une action permanente. Ce temps s'emploie aussi pour décrire une action qui se déroule au moment de l'énonciation mais sans faire ni commentaire ni donner son point de vue personnel. Il peut également être employé dans d'autres contextes. Ainsi nous pouvons dire que le « *simple present* » s'emploie quand l'énonciateur valide la relation prédicative au moment de l'énonciation en mettant en évidence, soit le sujet grammatical soit le prédicat. Ce faisant, l'énonciateur se trouve dans une situation où il est tenu d'être objectif.

- Ex : L'eau *boue* à 100°C
 « *Water boils at 100°C.* »
- Ex: Sadio *passse* le ballon à Henri, il *tire* et *marque*.
 "*Sadio passes the ball to Henri, he shorts and scores.*"

Quant au « *present continuous* », on peut l'employer pour traduire le présent français quand l'action se déroule au moment de la prise de parole. En outre, il peut être employé quand l'énonciateur exprime une action qui va se dérouler dans un futur proche. L'anglais emploie également ce temps quand l'énonciateur veut exprimer une valeur d'actualisation, une valeur de reprise ou une valeur aspectuelle. L'énonciateur peut aussi faire recours à ce temps pour exprimer une subjectivité au moment de l'énonciation.

- Ex : Quand tu fumes plus de dix cigarettes la journée, tu *détruis* ta santé.
 « *When you smoke more than ten cigarettes a day, you are destroying your health.*"
- Ex: Je *quitte* demain matin.
 "*I am leaving tomorrow morning*"
- Ex: Il *pose* toujours des questions stupides
 "*He is always asking silly questions.*"

Le présent français peut également se traduire par le « *present perfect* » ou le « *present perfect continuous* » quand le procès commence à un moment antérieur au temps de l'énonciation et continue jusqu'au moment de la prise de parole. Ce faisant, la différence entre ces temps se situe au niveau du verbe employé. Si c'est un verbe d'état, on emploie le « *present perfect* » et si c'est un verbe d'action on emploie le « *present perfect continuous* ».

- Il *est* là depuis la semaine dernière.

"He has been here since last week"

- Ex : Il *lit* ce roman depuis la semaine dernière.

"He has been reading this novel since last week."

3.2-2. Le passé composé

Le passé composé, selon Tomassone (2002 :288), établit un lien vivant entre l'événement passé et le présent où son évocation trouve place. C'est le temps de celui qui relate en témoin, en participant ; c'est donc aussi le temps que choisira quiconque veut faire retentir jusqu'à nous l'événement rapporté et le rattacher à notre présent. La traduction de ce temps pose souvent problème aux étudiants. Certains ont tendance à le traduire toujours par le « *present perfect* ». Ce qui n'est pas forcément le cas. Ce temps peut se traduire par le « *present perfect* ou *present perfect continuous* » ou le « *simple past* ».

En ce qui concerne le premier cas, l'anglais l'emploie pour traduire ce passé composé quand l'énonciateur veut faire une évaluation d'une situation au moment de l'énonciation. Il peut également faire recours à ce temps pour faire le bilan d'un événement ou parler des résultats d'une action en se basant sur l'atteinte ou non du résultat ou de la conclusion.

- Ex : Keith *a allumé* la télé.

"Keith has switched on the TV ».

Il *a eu* son baccalauréat

"He has got his baccalaureate"

Quant au « simple past », l'anglais l'emploie pour traduire le passé composé quand l'événement est marqué dans le temps. Autrement dit, l'anglais fait recours à ce temps grammatical s'il y a une précision du temps chronologique ou si l'événement est daté dans le temps.

- Ex : Keith *a allumé* la télé hier.
« Keith *switched* on the TV yesterday ».
Il **a eu** son baccalauréat en 2000.
“He *got* his *baccalaureate* in 2000”

3.2.3. L'imparfait

L'imparfait est un temps qui saisit le procès à un moment de son déroulement supposant qu'une partie en est déjà accomplie et qu'une autre, imprécise, reste encore à accomplir. C'est un temps dont la vision n'est pas bornée. Ses emplois s'expliquent à partir de cette valeur fondamentale. Il indique que le procès n'est pas arrivé à son terme, il est donc possible de l'interrompre. C'est un temps de description. Ce faisant, sa traduction en anglais pose d'énormes problèmes aux étudiants. Certains pensent que son équivalent en anglais c'est le « *past continuous* ». Or, ce temps peut se traduire en anglais par plusieurs temps, à savoir le « *past continuous* », le « simple past », le « *past perfect* ou *past perfect continuous* », « *used to* », « *would* », etc.

L'imparfait se traduit par le « *past continuous* » quand l'énonciateur fait une description d'un procès situé au passé. L'anglais fait également recours à ce temps pour traduire l'imparfait quand le procès n'est pas arrivé à son terme et qu'il est possible de l'interrompre.

- Ex: J'ai rencontré John hier ; il *portait* une chemise blanche.
“I met John yesterday; he *was wearing* a white shirt.”

Cependant, avec les verbes d'état, l'anglais emploie le « simple past » pour traduire l'imparfait même si le procès n'arrive pas à son terme ou même si l'énonciateur fait une description du déroulement du procès. L'emploi du « *past continuous* » dans une telle situation amènerait un changement de sens.

- Ex: Elle l'*aimait* beaucoup.

"*She loved him too much*" et non "*She was loving him too much*", qui signifierait autre chose.

L'anglais emploie également le « *past perfect* ou le *past perfect continuous* » pour traduire l'imparfait quand il y a une antériorité d'actions dans le passé. Le verbe qui indique l'action antérieure sera conjugué toujours au « *past perfect* ou *past perfect continuous* » et non au « *simple past* » même si en français on emploie l'imparfait.

- Ex : Quand j'ai rencontré Rodney, il *était* pilote de course depuis dix ans

"*When I met Rodney, he had been a racing driver for ten years.*"

Quand il s'agit d'exprimer l'habitude dans le passé, l'anglais emploie "*used to* ou *would*" pour traduire l'imparfait. Cependant, il y a une différence entre ces deux concepts. « *Used to* » renvoie au passé, totalement révolu, nuance que rend très bien l'adverbe « *jadis* » en français. Quand l'énonciateur parle d'un procès qu'il ne peut plus reproduire, l'anglais emploie « *used to* ». Cet opérateur s'emploie également en anglais quand l'énonciateur veut faire une comparaison entre le « passé » et le « présent ».

- Ex : Jadis, il y *avait* un arbre ici.

« *There used to be a tree here* »

- Quand j'étais petit j'*allais* aux champs.

"*When I was young, I used to go to the fields.*"

Quant à l'opérateur "*would*", qui est un auxiliaire de modalité, il s'emploie pour traduire l'imparfait quand l'énonciateur veut insister sur la fréquence de l'événement dans le passé. Il peut également être employé quand l'énonciateur est capable ou a la possibilité de refaire l'événement qu'il avait l'habitude de faire dans le passé. C'est ce qui le différencie de « *used to* » qu'on emploie quand l'énonciateur n'est plus en mesure de refaire ce qu'il faisait dans le passé.

- A chaque fois qu'il voyait une araignée, il la **tuait**.

« *Whenever he saw a spider, he would kill it* »

Quand il était à l'école primaire, il **allait** aux champs tous les dimanches

« *When he was at primary school, **he would go** to the fields on Sundays* »

Cette traduction de l'imparfait par "*would* ou *used to*" pose d'énormes problèmes à certains étudiants de l'université Cheikh Anta Diop. Comme nous l'avons dit, ces étudiants ont tendance à employer le « *past continuous* ». En plus, ils rencontrent des difficultés pour distinguer ces deux opérateurs (*would* et *used to*). Il y a également une interférence du français dans l'emploi des autres temps en anglais comme le futur. Ce dernier est considéré en anglais par certains grammairiens comme un « aspect » et non un « temps » dans la mesure où il n'y a pas de marqueur spécifique pour le catégoriser. Cependant, en ce qui concerne cette étude, l'accent sera mis sur le futur exprimé par les opérateurs « *Will* et *Shall* ».

3.2.4. *Le Futur*

Le futur est un temps qui situe le moment de l'événement après l'énonciation. Sous sa forme simple, il présente le procès comme non accompli au moment de l'énonciation. En outre, le futur simple ne saisit pas l'événement dans sa globalité, il le présente à un moment de son déroulement sans spécifier les bornes du procès. Ainsi, certains étudiants rencontrent des difficultés à le traduire en anglais. Cela est dû à l'interférence de la grammaire française dans l'apprentissage de la grammaire anglaise. Ces étudiants emploient souvent « *will* » pour traduire ce futur alors qu'en anglais on peut employer « *will* » ou « *shall* » ou le « *simple present* ».

L'anglais emploie l'opérateur « *will* » quand le sujet énonciateur veut exprimer la compatibilité qui existe entre le sujet grammatical et le prédicat. L'énonciateur emploie également cet opérateur quand il y a une concordance dans la réalisation de la relation prédicative. Ainsi, « *Will* » exprime une variété de futur qui est le résultat soit d'une prédiction pouvant consister en une déduction à partir des faits connus, observés, etc. soit d'une volonté (acceptation, décision, etc.).

➤ Ex: Je pense que demain il **pleuvra**.

« *I think it **will rain** tomorrow* »

Donne- moi cette boîte, je l'**ouvrirai** pour vous.

« *Give me that box I **will open** it for you* ».

Dans le premier exemple, l'énonciateur veut exprimer une prédiction basée sur une déduction à partir des faits qu'il connaît ou qu'il a observés. Autrement dit, l'énonciateur se focalise sur le contexte au moment de l'énonciation pour exprimer cette prédiction. Quant au deuxième exemple, nous pouvons dire que l'énonciateur exprime sa volonté dans la réalisation de la relation prédicative. Cette volonté peut dépendre de la compatibilité entre le sujet grammatical (qui est ici le sujet énonciateur « I ») et le prédicat.

« **Shall** », quant à lui, s'emploie quand l'énonciateur veut exprimer son engagement dans la réalisation de la relation prédicative. Cet opérateur s'emploie également quand le sujet énonciateur veut montrer qu'il n'y a pas de concordance dans la réalisation de la relation entre le sujet grammatical et le prédicat. Avec « **shall** », l'énonciateur peut renvoyer à la prédiction en garantissant la réalisation de la relation prédicative ou en s'engageant à ce que le sujet grammatical exécute le prédicat (énoncés affirmatifs).

➤ Ex : Tu l'**épouseras**.

« *You **shall marry** him* ».

Je vous **parlerai** aujourd'hui des femmes.

« *I **shall talk** to you today about women* ».

Dans ces exemples, "**shall**" signale l'absence de compatibilité, de concordance préétablie entre le sujet grammatical et le prédicat. Dans le premier exemple (*you shall marry him*), le sujet énonciateur s'engage à ce que le sujet grammatical (*you*) exécute le prédicat (*marry him*) qu'il le plaise ou pas. Dans le deuxième exemple, l'auteur s'engage à réaliser le prédicat. Il est déterminé au moment de l'énonciation à parler des femmes. Ainsi, notons ici qu'il a une coalescence du sujet énonciateur et du sujet grammatical.

A côté de ces deux opérateurs, le futur peut se traduire par le « *simple present* ». Cependant, ceci n'est possible que dans les propositions subordonnées de temps introduites par « *as soon as* », « *as long as* », « *when* », « *untill* », etc.

Conclusion

Le français et l'anglais sont deux langues qui sont en contact permanent au Sénégal et plus particulièrement à l'université Cheikh Anta Diop. Ce contact entre ces deux langues a causé une interférence du français dans l'apprentissage de l'anglais. Autrement dit, il y a une interférence de la grammaire française dans l'apprentissage de la grammaire anglaise. Cette interférence est remarquable au niveau des syntagmes nominal et verbal.

Quant au syntagme nominal, nous avons noté qu'il y a une interférence dans presque toutes les catégories grammaticales de ce syntagme. Le syntagme nominal en français interfère dans l'apprentissage de la grammaire anglaise. En français, la plupart des noms employés pour exprimer une généralité s'emploient avec l'article alors qu'en anglais ce genre de noms ne s'emploie jamais avec l'article (défini ou indéfini). En outre, le français emploie l'article avec les noms qui désignent une substance homogène ou un caractère abstrait. Ce qui n'est pas le cas en anglais. Quant à l'apprentissage des déterminants en anglais, nous avons pu noter qu'il y a une interférence du français. L'anglais ne fait souvent pas de distinction de genre et de nombre avec les déterminants tels que les articles et les adjectifs possessifs. En ce qui concerne le syntagme verbal, nous avons noté qu'il y a une interférence du groupe verbal et plus particulièrement des temps français dans l'apprentissage des temps en anglais. L'essentiel de cette interférence se fait remarquer au niveau du présent, du passé composé, de l'imparfait et du futur.

Cependant, les conséquences de cette interférence grammaticale sont nombreuses. Beaucoup d'étudiants commettent des fautes de grammaire dans la rédaction de leurs rapports, mémoires, projets, thèses, etc. à cause de cette interférence. Ils sont également confrontés à des problèmes de sémantique dans leur expression orale. D'autres étudiants, quant à eux, font des contres sens quand ils traduisent des textes ; et ces

problèmes se répercutent dans la compréhension et la maîtrise de la grammaire anglaise.

Références bibliographiques

- ADAMCZEWSKI, Henri. & Claude Delmas. (2004), Grammaire Linguistique de l'Anglais. Paris: Editions Armand Collins.
- ADAMCZEWSKI, Henri. & Jean Pierre Gabilan. (1993), Les Clés de la Grammaire Anglaise. Paris: Edition Armand Collins.
- BATES & Mac Whinney (1982), Language Acquisition, Cambridge University Press
- BOUSCAREN, Janine & M. Moulin, H. Odin (1996), Pratique Raisonnée de la Langue. Paris: Edition OPHRYS
- BUTLER, Christopher S., (1984), Structure and Function: A Guide to Three Major Structural- Functional Theories. Part 2: From Clause to Discourse and beyond. Library of Congress Cataloging-in-Publication Data
- CURNE, G. (1977), A grammar of the English language, Essex, CT: Verbatim
- GABILAN, Jean- Pierre (2006), Grammaire expliquée de l'anglais. Ellipses Edition Marketing
- GARNIER, Georges, Guimier, Claude; DILYS Rosalind (2004/2005), l'Epreuve de Linguistique à l'Agrégation d'Anglais. Armand Colin
- JESPERSEN, Otto. 1970. A Modern English grammar on historical principles, Part II: Syntax (1st Vol.). London: Allen and Unwin.
- LAPAIRE, Jean Rémi & Wilfrid Rotge (2000), Linguistique et Grammaire de l'anglais. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail.
- LARREYA, Paul & Claude Rivière. (2014), Grammaire explicative de l'anglais. Edition: Pearson France
- TOMASSONE, Roberte (2002), Pour enseigner la Grammaire. Edition: Delagrave